



Commission de Gestion et des Finances De la Commune de Bougy-Villars

juin-21

Au Conseil général de la
Commune de Bougy-Villars

Rapport de la CoGestFin sur le préavis municipal n°03/2021 relatif à une demande de crédit de CHF 360.000 pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
La Commission de Gestion et des Finances composée de :

Richard Gerritsen Président,
Claude-Olivier Rosset,
Alfred Wiesmann,
Alain Palombini,
Jean-Michel Thieulin,

S'est réunie pour analyser le préavis susmentionné. Lors de la séance du 02 Juin 2021, Mme Mary-Claude Liang, Municipale des routes et bâtiments communaux, nous a exposé en détail le projet. Nous la remercions pour toutes les réponses apportées

Préambule :

Il est important de souligner que le secteur des Ancelles est un secteur un peu particulier où les plans et raccordements ne sont pas forcément à jour, ni aux normes ! Le préavis 07/2014 relatif à l'adoption du plan de quartier « parcelle 478 » et son règlement voté par le conseil le 05 décembre 2014, puis retoqué par le SDT (Service du Développement Territorial) et revoté par le conseil lors du préavis 02/2015 le 28/04/2015, aura permis de mettre en lumière ce problème, et de découvrir certains branchements inappropriés !

Il faut aussi noter que ce quartier n'apparaît nulle part sur le plan d'investissement de notre PGEE. Il est donc nécessaire de le réintégrer et de mettre aux normes les tuyaux (sous dimensionnés) et les branchements de chacun (mise en séparatif) !

Etude des devis :

360 000 CHF n'est de loin pas une somme anodine ! La commune a parfaitement rempli ses devoirs en faisant rentrer 3 différents devis allant de 273 000 à 326 000 CHF pour les seuls travaux de Génie civil !

Les trois postes principaux pour ces travaux de génie civil sont :

- Les canalisations pour 72 000 CHF
- La réfection totale de la chaussée pour 60 000 CHF
- Les travaux préparatoire et fouilles pour 55 000 CHF

Commission de Gestion et des Finances de la Commune de Bougy-Villars

L'étude de préavis antérieurs relatif au PGEE (préavis 06/2019, 05/2018, 01/2015) fait apparaitre une certaine cohérence au niveau des tarifs pratiqués même si chacun de ces préavis est bien évidemment différent. En particulier au niveau de la quantité de chaussée à refaire.

On peut calculer un prix moyen du mètre de canalisation creusé et posé autour des 1300 CHF le mètre linéaire (Terrassement, Fouilles, blindage, remblayage et canalisation). Ce prix moyen se retrouve dans les différents préavis précédents (avec de légères différences évidemment), ainsi que dans des préavis extérieurs à notre commune (Cossonay, Mont sur lausanne, etc..).

Il faut noter enfin que la municipalité pensait avoir droit à une aide de l'Etat dans le cadre des améliorations foncières, mais cet espoir fut vite abandonné par l'extrême faiblesse de la « possible » aide et la lourdeur et les coûts du dossier à présenter.

Financement :

La commune propose de financer ce projet par l'intermédiaire du compte N° 9280.01, « fonds provenant des recettes affectées/épuration » qui au 31/12/20 était créditeur de plus de 406 000 CHF. La période d'amortissement est la période maximale autorisée pour ce genre d'investissement.

Conclusions

Au terme de ce rapport, la CoGestFin vous recommande à l'unanimité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

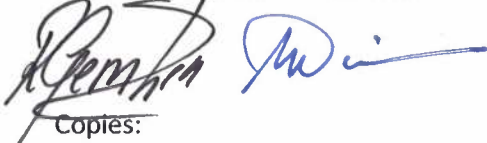
- Vu le préavis municipal n°03/2021
- Entendu le/s rapport/s de la/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.- pour la mise en séparatif du réseau EU-EC dans le secteur des Ancelles.
2. De prélever ce montant sur le compte 9280.01.
3. D'amortir cet investissement au maximum sur 30 ans, ceci afin de refléter la durée de vie de l'investissement.

Au nom de la Commission de gestion et des finances

Richard Gerritsen - Alfred Wiesmann - ~~Claude-Olivier Rosset~~ - Alain Palombini - Jean-Michel Thieulin



Copies:

Président du Conseil général
Secrétaire du Conseil Général
Municipalité (2)